

1. Titres de séjour délivrés conformément au modèle uniforme, tel que prévu par le règlement (CE) n° 1030/2002 et ses modifications ultérieures:

- Permessi di soggiorno con validità da tre mesi a un massimo di cinque anni, recanti l'indicazione dello specifico motivo del soggiorno
Titres de séjour ayant une période de validité comprise entre trois mois et cinq ans au maximum, et portant indication du motif de séjour spécifique;
- Permessi di soggiorno con validità permanente
Titres de séjour à validité permanente:
 - o Permesso di soggiorno Ue per soggiornanti di lungo periodo
Titre de séjour UE pour les résidents de longue durée (en application de la directive 2003/109/CE);
 - o Permesso di soggiorno Ue per lungo soggiornanti "ex titolare Carta blu Ue"
Titre de séjour UE pour les résidents de longue durée «ancien titulaire d'une carte bleue européenne» (en application de la directive 2009/50/CE);

2. Titres de séjour délivrés sous format papier (= ne pas selon le modèle uniforme):

- Carta di soggiorno con validità permanente
Carte de séjour à validité permanente (délivrée en application de la directive 2003/109/CE pour les résidents de longue durée, équivalente au titre de séjour CE destinée aux résidents de longue durée);
- Carta di soggiorno per familiari di cittadini dell'UE, con validità fino a cinque anni oppure permanente
Carte de séjour destinée aux membres de la famille d'un citoyen de l'UE, d'une durée de validité maximale de cinq ans ou de validité permanente (en application de la directive 2004/38/CE);

Le 15 octobre 2013, l'Italie a adopté un nouveau modèle de titre de séjour sur support papier en remplacement de celui qui était déjà en usage.

- Carta di soggiorno di familiare di un cittadino dell'Unione, adottato a partire dal 23 marzo 2015, rilasciato in attuazione della Direttiva 2004/38/CE
Carte de séjour d'un membre de la famille d'un citoyen de l'Union, en vigueur depuis le 23 mars 2015, délivrée en application de la directive 2004/38/CE.

Les titres de séjour délivrés avant l'entrée en vigueur des nouveaux modèles restent valables jusqu'à leur expiration ou leur remplacement.

3. Titre de séjour accordé aux ressortissants du Royaume-Uni et aux membres de leur famille jouissant de droits découlant de l'accord de retrait entre l'UE et le Royaume-Uni à compter du 1^{er} février 2020, délivré conformément au modèle uniforme, tel que prévu par le règlement (CE) n° 1030/2002, tel que modifié:

- Carta di soggiorno con validità 5 anni;
(Carte de séjour d'une durée de validité de 5 ans)

- Carta di soggiorno permanente con validità 10 anni;
(Carte de séjour permanent, d'une durée de validité de 10 ans)

03.11.2021